

Assemblée générale du 10 mai 1906, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Durand, L.**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1906)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions voudront bien envoyer leurs travaux jusqu'au 31 décembre 1906 aux rapporteurs généraux qui seront désignés ultérieurement.

Nous espérons vivement que vous voudrez bien répondre favorablement à notre appel et contribuer par là à la solution de problèmes intéressants et actuels et au succès du prochain Congrès.

Nous saisissons cette occasion pour vous communiquer que notre Association romande s'est accrue d'une nouvelle section : l'« Union des Instituteurs primaires genevois, » qui, dans une lettre adressée au Bureau du Comité central, a déclaré adhérer à nos statuts.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée et de nos sentiments bien dévoués

Au nom du Bureau de la Société pédagogique de la
Suisse romande :

Le secrétaire :
A. CHARVOZ.

Le président :
W. ROSIER.

**Assemblée générale du 10 Mai 1906, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. LUCIEN BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

Les demandes d'admission de M^{me} Laure Charvoz et de M^{lle} Alice DesCœudres sont acceptées à l'unanimité.

2° Suite de la discussion des thèses de M. le Prof. Naville.

La discussion est reprise sur la thèse numéro III.

M. *Jules Dubois* aurait aimé entendre l'avis de mathématiciens sur l'importance des mathématiques dans le développement général.

M. *Baatard* a constaté que les mathématiques sont souvent l'objet d'idées préconçues, parce que la plupart des élèves

n'ont pas pénétré dans le domaine des mathématiques par la porte large. Elles rebutent tantôt par une rigueur incomprise, tantôt par un défaut de coordination.

M. *Groscurin* adopte telle qu'elle est rédigée la thèse III. Elle exprime très exactement son opinion personnelle.

M. *J. Dubois* ne conteste pas l'utilité des mathématiques pour le développement, mais il déplore les méthodes employées généralement pour cet enseignement.

M. *Groscurin* estime qu'on n'attire pas suffisamment l'attention des élèves sur les applications pratiques. Il faudrait se donner la peine de descendre dans la rue et de chercher dans la réalité la démonstration des vérités apprises aux leçons théoriques.

La thèse III est adoptée.

Thèse IV. L'étude de la langue et de la littérature grecques, sans être indispensable à la culture de l'esprit, reste toutefois au premier rang. Le génie grec est incomparable. Si l'on peut consentir à ce que le nombre des jeunes gens qui apprennent le grec soit diminué, c'est à la condition que ceux qui l'apprennent en poussent l'étude plus loin et se pénètrent assez du génie grec pour maintenir son influence sur l'esprit moderne.

M. *Baatard* demande si ce n'est pas exagéré de dire que l'étude du grec doit occuper le premier rang.

M. *Naville* répond que le génie grec pèse autant que tous les autres génies réunis. C'est bien le premier rang qu'il a voulu dire; ce n'est pas exagéré à son avis. Il craint que lors d'un remaniement de nos établissements scolaires, on n'ait l'idée de rendre l'étude du grec facultative partout, même dans la section classique. Ce serait un grand danger. Il faut que ceux qui emploient ce moyen de culture le fassent complètement.

M. *J. Dubois* est d'accord avec M. *Naville* pour reconnaître l'importance du grec, soit pour la valeur des pensées, soit pour la beauté esthétique de la langue. Si l'on veut vraiment comprendre toute la beauté d'une pensée, il faut être à même de la lire dans l'original; or l'inconvénient est que tous ne peuvent pas y arriver.

Il y aurait avantage, comme l'a dit M. *Naville*, à éliminer les non-valeurs de la section classique et à conserver les hel-

lénistes qui, d'une façon naturelle, ont la compréhension du génie grec.

Il faudrait pour parer cet obstacle, mettre sous les yeux des non-doués les meilleures pages grecques dans la plus parfaite des traductions, mais cet enseignement devrait être donné par des maîtres pouvant recourir à l'original et comprenant le génie grec. Il y a deux cultures : la culture antique et la culture moderne. C'est la culture antique qui doit être au premier plan. M. Dubois se demande si vraiment l'influence de l'esprit grec est considérable à notre époque. Il la croit bien diminuée maintenant à cause de notre vie à la vapeur.

M. Naville estime que l'influence grecque est encore puissante. On voit renaître chez nous les études aristotéliennes. Il cite le fait que plusieurs de nos écrivains se rappellent leurs études de grec avec beaucoup de plaisir. Il importe qu'il y ait toujours à Genève un groupe de jeunes gens qui se vouent à l'étude très approfondie du grec. M. Naville pense qu'il serait bon de donner des leçons de culture grecque dans les classes où l'étude de cette langue ne se fait pas.

M. J. Dubois voudrait voir ces leçons introduites dans la section pédagogique.

M. Claparède a des doutes sur la valeur éducative du grec. Il fait constater la différence absolue qui existe entre deux hellénistes : MM. A. France et J. Lemaître, l'un nationaliste à outrance, l'autre républicain convaincu.

M. Lescaze demande à quel moment pourra se faire la sélection entre les hellénistes et les non-hellénistes.

M. J. Dubois trouve que ce choix se fera très simplement par le maître qui pourra dire, lorsqu'il connaîtra complètement ses élèves, lesquels sont capables de continuer avec fruit l'étude du grec.

M. Naville fait remarquer qu'il est question de créer une classe de littérature moderne qui recevrait les élèves éliminés de la classe de grec.

La thèse IV est adoptée sous la forme suivante :

« L'étude de la langue et de la littérature grecques, sans être indispensable à la culture de l'esprit, reste toutefois au premier rang des études littéraires. Le génie grec est incom-

parable. Si l'on peut consentir à ce que le nombre des jeunes gens qui apprennent la langue grecque soit diminué, c'est à la condition que ceux qui l'apprennent en poussent l'étude plus loin et se pénètrent assez du génie grec pour maintenir son influence sur l'esprit moderne. »

Mlle *Willy* voudrait voir le latin supprimé au collège inférieur parce qu'un enfant de 12 ans ne connaît pas encore suffisamment sa langue maternelle pour aborder simultanément les difficultés grammaticales de l'allemand et du latin.

M. *J. Dubois* se déclare d'accord pour commencer le latin en cinquième.

En enseignant cette langue trop tôt, on fatigue les enfants, auxquels elle paraît bientôt un boulet à traîner.

Il ne faudrait pas, en tout cas, commencer l'étude du latin et du grec en même temps. Quant à sa valeur d'usage, M. *Dubois* croit que le latin est peu nécessaire : on n'écrit plus en latin et on fait peu de recherches dans les livres anciens ; le latin n'est plus la langue scientifique ; aucun élève n'a fait, au gymnase, assez de latin pour que celui-ci ait pu lui être utile pour l'étude de sa langue. Du reste, le français ne vient pas du latin classique, mais du latin vulgaire.

M. *Claparède* est aussi d'avis qu'on gagnerait du temps en supprimant le latin dans la division inférieure.

Le travail fait en trois ans pourrait l'être plus tard en quelques mois, parce que beaucoup de choses doivent être expliquées à 12 ans, tandis qu'elles se comprennent sans effort à 15 ans.

M. *Naville* se croyait très hardi en voulant réduire la durée d'enseignement du latin : il se voit distancé. En principe, il est d'accord pour ne pas commencer trop tôt. Cependant, il ne faut rien exagérer ; mieux vaudrait commencer le latin en sixième.

Contrairement à ce qui vient d'être dit, M. *Naville* persiste à croire que les premiers éléments du latin ont une valeur d'usage. En commençant l'étude de cette langue plus tard, on ne pourrait avoir au gymnase plusieurs sections conduisant aux études supérieures.

M. *Lescaze* est heureux d'entendre dire que l'étude des langues modernes contribue au développement général. La sup-

pression du latin permettra de consacrer plus de temps aux langues modernes.

M. *Baatard* ne serait pas d'avis de supprimer le latin dans la division inférieure. C'est une étude qui contribue au développement intellectuel de l'élève, au point de vue grammatical tout au moins, et dont les résultats fournissent aux parents une indication sur la section à choisir au collège supérieur. D'ailleurs l'Ecole professionnelle offre déjà un enseignement sans latin.

La thèse V reçoit finalement la rédaction suivante :

« Le latin et sa grammaire conservent une valeur d'usage. Cette étude est une introduction nécessaire à l'étude approfondie du français. Les rudiments du latin doivent rester obligatoires au collège inférieur. Mais la littérature latine ne vaut pas la grecque ; dans les deux degrés supérieurs du collège classique, les élèves devraient être autorisés à renoncer aux heures de latin pour consacrer plus de temps et d'efforts à l'étude grecque. Les conditions d'examen pour cette branche seraient, dans ce cas, notablement plus sévères. »

Thèse VI.

M. *Claparède* pense qu'il ne faut pas donner trop d'importance à l'enseignement de la géographie. Cette branche n'a pas une grande utilité.

Avant la guerre russo-japonaise, peu de gens connaissaient la géographie de la Mandchourie et de la Corée. En quelques jours tout le monde l'a su, grâce aux publications des journaux et aux cartes mises à profusion sous les yeux du public.

Ne pourrait-on pas mener l'enseignement de la géographie de front avec celui de l'histoire.

Mlle *Willy* fait remarquer que la géographie, branche essentiellement de mémorisation, s'oublie très rapidement.

M. *Claparède* demande, pour la division supérieure, la suppression de la géographie et son remplacement par la géographie physique et des leçons sur les mouvements des populations.

M. *Naville* estime que l'on consacre trop de temps aux sciences naturelles dans la section classique. Elles exigent à domicile un travail très considérable. De ce fait M. Naville a constaté lui-même chez ses fils un véritable surmenage à partir de

la seconde classe, à la fin de laquelle les élèves subissent l'examen de maturité sur ces branches. Les branches principales sont alors forcément négligées. M. Naville regrette aussi le fait que ces leçons soient données par des maîtres spéciaux, qui ne s'attachent pas suffisamment à les coordonner pour en faire un tout.

On pourrait peut-être supprimer en I^{re} une heure de chimie, puisque le même programme est parcouru complètement plus tard à l'Université.

M. Claparède voudrait voir supprimer les examens de physique et de chimie à la fin de l'année et remplacer les leçons théoriques par des exercices obligatoires dans les laboratoires. Le travail à domicile pour ces branches serait ainsi considérablement allégé. M. Claparède demande encore si le programme de géométrie ne pourrait pas être plus réduit.

Après quelques observations de M. Baatard, la thèse est amendée comme suit :

« La géographie, les sciences naturelles et physiques, dans la section classique, exigent des élèves un travail à domicile trop considérable et sont enseignées par un trop grand nombre de maîtres différents. Si l'on maintient les programmes actuels, il faut accorder aux élèves des classes supérieures une certaine liberté de choix. Les conditions d'examen pour les branches choisies seraient, dans ce cas, notablement plus sévères. »

Thèse VII.

Après quelques explications de MM. Naville et Baatard, cette thèse est adoptée dans la forme suivante :

« Il serait désirable de créer une section classique moderne où le français, l'allemand, l'anglais et l'italien seraient étudiés à fond sous la direction de maîtres possédant une instruction philologique et littéraire égale à celle des maîtres de latin et de grec. »

Séance levée à 5 heures.

Le bulletinier :

L. DURAND.
